

Communiqué

La CSTIT centre son attention sur les jeunes travailleurs à l'occasion de la Semaine de la sécurité et de la santé 2022

Iqaluit (Nunavut), le 29 avril 2022 – La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) est heureuse de souligner la Semaine de la sécurité et de la santé 2022 en sensibilisant les employeurs à l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour les nouveaux et les jeunes travailleurs.

La Semaine de la sécurité et de la santé, un événement célébré du 1^{er} au 7 mai partout en Amérique du Nord, est axée sur la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail et dans les communautés.

L'équipe de promotion de la sécurité de la CSTIT se rendra dans diverses écoles et chez des employeurs de l'ensemble du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest tout au long de cette semaine afin de communiquer de l'information conçue pour préparer les nouveaux et les jeunes travailleurs à entrer en toute sécurité sur le marché du travail. Notre équipe organisera également des séances Zoom pour des employeurs dans différents secteurs qui embauchent fréquemment des travailleurs moins âgés.

« Les travailleurs de moins de 25 ans risquent davantage de se blesser au travail. Il est essentiel de s'assurer qu'ils possèdent les connaissances de base dont ils ont besoin pour commencer leur vie professionnelle sous le signe de la sécurité », a déclaré Debbie Molloy, présidente-directrice générale de la CSTIT.

« La Semaine de la sécurité et de la santé apporte une excellente occasion de faire connaître les ressources offertes aux jeunes travailleurs qui composent notre Programme pour jeunes travailleurs. Des ressources comme notre guide intitulé « Jeunes et nouveaux travailleurs – Orientation de sécurité » et notre liste de contrôle « Prêt, prête, à travailler? », dressée à l'intention des jeunes travailleurs, contiennent une mine de renseignements utiles sur la sécurité, tant pour les jeunes employés que pour leurs employeurs. Le contenu pédagogique de la CSTIT peut aussi s'avérer utile pour les parents, les enseignants, les instructeurs et toute personne aidant des jeunes à se préparer à leur premier emploi. »

Pour en savoir davantage sur les activités au programme de la Semaine de la sécurité et de la santé 2022 et sur la façon d'y participer, prière de consulter la page www.wsc.ca/fr/santé-et-sécurité/événements/snasst.

CSTIT, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Tél. : 867-920-3854

Courriel : maggie.collins@wscn.nt.ca

La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'application des Lois sur l'indemnisation des travailleurs, des Lois sur la sécurité, des Lois sur l'usage des explosifs et des Lois sur la santé et la sécurité dans les mines, ainsi que de leurs règlements connexes.

De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'un territoire ou d'une province. Nous sommes fiers d'offrir nos services dans les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.